



INFO – B L É

Bulletin n° 19

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Janvier 2011



Le Service de mise en vente du blé (SMVCB) a procédé en décembre au paiement final du blé pour la campagne 2009-2010. Le tonnage de blé ayant passé par le SMVCB a augmenté significativement, passant de près de 48 700 tonnes en 2008-09 à 62 500 tonnes en 2009-10. Cette année de commercialisation fut un véritable défi compte tenu de la mauvaise qualité de la récolte 2009 et du resserrement des normes par l'industrie suite aux pressions de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de Santé Canada. Ceci a entraîné une chute du volume de blés classant panifiables et un doublement de la taille du Pool G qui englobe les blés déclassés.

Paiements finaux 2009-2010 (\$/tonne)

| Base grade 2 12,5% protéine | Prix de base final* | (2008-09) | Frais de pool | (2008-09) | Tonnes | (2008-09) |
|----------------------------------|----------------------------------|-----------|------------------|-----------|----------------------------------|-----------|
| Pool A | 292,55 | (328,19) | 19,98 | (23,46) | 6 700 | (7 190) |
| Pool C | 248,10 | (295,19) | 20,15 | (23,51) | 432 | (240) |
| Pool E | 247,50 | (296,92) | 20,45 | (26,70) | 277 | (10 817) |
| Pool G** (dont G+) | 135,47 (177,47) | (182,79) | 8,56 | (8,34) | 42 427 (14 739) | (20 657) |
| Contrats Moulins de Soulanges | 289,25 | (350,23) | | | 12 623 | (9 685) |
| Total | | | | | 62 459 | (48 686) |

*Blé conventionnel : les prix de base sont avant les primes et escomptes pour le grade, la protéine, la variété et l'entreposage, et avant l'escompte échantillon dans le cas du Pool G

**Le Pool G inclut les 14 739 tonnes transférées du Pool E et reclassées G+

La campagne 2009-2010

Pour la deuxième année consécutive, la qualité de la récolte fut compromise en 2009 à travers la province en raison d'un été marqué par des pluies incessantes et des températures fraîches. Beaucoup de lots de blés ont déclassé en raison de niveaux de vomitoxines et/ou de grains fusariés trop élevés; parmi les autres facteurs de déclassement on retrouvait des niveaux de protéine et des indices de chute trop bas. Un élément clé est venu entraver sérieusement la campagne de commercialisation du blé du Québec en 2009-10. Suite aux interventions de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et de Santé Canada, les normes d'acceptation des blés par les minoteries ont été resserrées. Auparavant, les blés dans le Pool E, avec des grains fusariés entre 1,5 et 4% et/ou des vomitoxines entre 2 et 4 ppm, pouvaient aller aux minoteries moyennant des escomptes. Celles-ci mélangeaient ces lots de blé avec des blés sans toxines pour produire des farines respectant les normes phytosanitaires. Pendant l'année de commercialisation 2009-10, les normes ont été ramenées à 2 ppm pour les toxines et 1,5% pour les grains fusariés. Par conséquent, on a eu une forte chute du volume de blés classant panifiables et un doublement de la taille du Pool G qui englobe les blés déclassés.

La campagne 2010-2011

Suite aux nouvelles exigences en matière de toxines et de grains fusariés, le SMVCB a pris plusieurs mesures pour la campagne 2010-11. Les normes ont été resserrées pour le classement des blés – les

lots dépassant 2 ppm de toxines et/ou 1,5% de fusariés étant dorénavant déclassés au Pool G. Le Service a aussi demandé à tous les CSA de s'équiper avec l'appareil Élisa pour un test précis des toxines en 2010 et la Convention de Services a été amendée en ce sens.

Les conditions agronomiques de l'été 2010 ont été généralement favorables. Notre stratégie était de reprendre les contrats avec la minoterie et de rebâtir la réputation de nos blés. Comme à l'accoutumée, nous avons commencé à vendre la nouvelle récolte au printemps et au début de l'été – c'est la période de l'année où les acheteurs prennent des engagements pour l'automne. Ces ventes ont été faites à des prix avantageux compte tenu du marché à ce moment, soit un prix moyen de 240 \$/T livré Montréal pour expédition en automne. Sur la base d'une récolte qui s'annonçait bonne à très bonne, nous estimions alors avoir vendu 40% du tonnage de blé panifiable. Or à la fin août, on s'est aperçu que le blé en Montérégie ne passait pas. En moyenne, 94% du blé de la Montérégie livré à la récolte a déclassé; pour la province, au total 57% du blé a déclassé. De plus, une bonne partie des lots déclassés en Montérégie étaient échantillons. Or bon an mal an, la Montérégie fournit plus de 45% des approvisionnements en blé du SMVCB. Une autre région qui récolte tardivement – l'Abitibi-Témiscamingue - nous a aussi réservé une mauvaise surprise, 80% du blé y a déclassé.

Par ailleurs 3 facteurs imprévus ont fait flamber les marchés à l'automne 2010, soient la sécheresse en Russie, et des récoltes de blé désastreuses dans les Prairies canadiennes et en Australie, les deux principaux fournisseurs mondiaux de blés de haute qualité. Les prix finaux des pools panifiables vont dépendre des volumes additionnels pour la vente aux minoteries : si l'on a plus de blé à commercialiser, les prévisions remonteront en conséquence. Quant au Pool G, les ventes du blé fourrager continuent à se faire à des niveaux de prix croissants, et les prévisions pourraient donc être ajustées à la hausse. Un paiement forfaitaire/ajustement aura lieu en février pour tous les pools.

Prévisions de prix 2010-11 pour un grade 2 avec 12,5% de protéine (dollars/tonne)*
(Prix moyens nets des frais de pools et des frais de producteurs)

| | Pool A Blé roux de force printemps | Pool C Blé rouge de force d'hiver | Pool D Blé rouge tendre d'hiver | Pool G** Blé fourrager |
|---|---|--|--|----------------------------------|
| Blé livré à la récolte et entreposé aux CSA >1% impuretés | 199 | 174 | 164 | 157 |
| <1% impuretés | 205 | 180 | 170 | n.a. |
| Blé entreposé à la ferme >1% impuretés | 214 | 189 | 179 | 172 |
| <1% impuretés | 226 | 201 | 191 | n.a. |
| Paiement initial | 122 | 102 | 92 | 80 |
| Paiements à venir | | | | |
| Blé livré à la récolte et entreposé aux CSA >1% impuretés | 77 | 72 | 72 | 77 |
| <1% impuretés | 83 | 78 | 78 | n.a. |
| Blé entreposé à la ferme >1% impuretés | 92 | 87 | 87 | 92 |
| <1% impuretés | 104 | 99 | 99 | n.a. |

* Les chiffres de ce tableau sont des estimations/prévisions, et non pas des prix garantis

** -25 \$/t pour le blé échantillon

POUR TOUTE INFORMATION

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 505

Longueuil (Québec) J4H 4G4

Téléphone : 450 679-0540

Télécopieur : 450 679-6372

Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca

Internet : www.fpccq.qc.ca